

# FORUM DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



COLLECTIF RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DU BAS-SAINT-LAURENT

Vers un Plan de développement 2023-2028  
du Bas-Saint-Laurent

## MANDAT DU FORUM DES PARTENAIRES

Instauré par le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent, le Forum des partenaires du développement régional se veut un lieu de concertation et d'échange assurant une cohérence intersectorielle dans l'ensemble des axes de développement de la région.

Il a pour mandat d'identifier les priorités, de proposer la vision, de favoriser les partenariats et de contribuer à l'élaboration du **PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2023-2028 DU BAS-SAINT-LAURENT**.

## MANDAT DES COMITÉS AVISEURS SECTORIELS

Le Forum des partenaires s'appuie sur les travaux de trois comités aviseurs sectoriels et de la TREMBSL pour la réalisation de son mandat. Ces derniers représentent la sphère politique et les trois axes de la mission du CRD :

- Membres de la TREMBSL
- Développement régional
- Développement des ressources naturelles
- Développement social

Les comités aviseurs sectoriels ont pour mandat de dresser un état de situation des enjeux et d'émettre des recommandations au Forum des partenaires dans leur secteur d'activité respectif. En ce sens, les comités aviseurs sectoriels ne sont pas des lieux de représentation politique.

## COMPOSITION DES COMITÉS AVISEURS SECTORIELS

Les comités aviseurs sectoriels sont composés d'une quinzaine d'organisations désignées par le CRD. Trois représentants désignés par leurs pairs participent au Forum des partenaires. La composition finale des comités aviseurs sectoriels est entérinée par le CRD.

Le Forum des partenaires et les comités aviseurs sectoriels peuvent s'adjoindre toute personne-ressource pertinente à l'avancement de leurs travaux.

## COMPOSITION DU FORUM DES PARTENAIRES

Le Forum des partenaires est composé de :

- Les membres de la Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL)
- Un représentant de la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwik
- Les députés provinciaux et ministre responsable de la région
- Les députés fédéraux
- Un représentant du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- Un représentant du milieu communautaire
- Deux représentants jeunesse (est-ouest)
- Un représentant de l'UQAR
- Un représentant des Cégeps
- Un représentant des Centres de services scolaires
- Un représentant des Créneaux d'excellence
- Un représentant des Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)
- Neuf représentants d'organisations de la société civile issus des comités aviseurs sectoriels

Les membres de la Conférence administrative régionale (direction régionale des ministères et entités publiques) de même que les directions générales des MRC sont conviés au Forum des partenaires du développement régional à titre de personnes-ressources.

# ÉCHÉANCIER 2022

## PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2023-2028

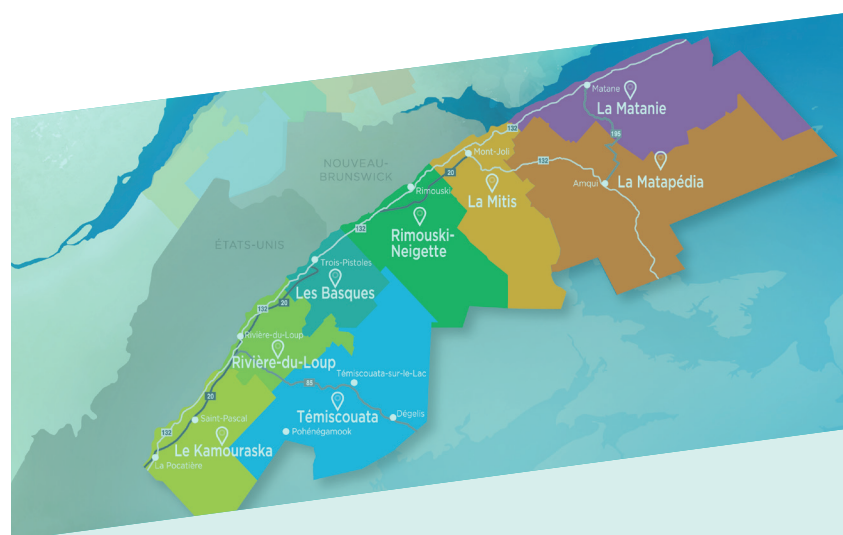
| TÂCHES                                  | JANVIER<br>FÉVRIER | MARS<br>AVRIL | MAI<br>JUIN | JUILLET<br>AOÛT | SEPTEMBRE<br>OCTOBRE | NOVEMBRE<br>DÉCEMBRE |
|---|--------------------|---------------|-------------|-----------------|----------------------|----------------------|
| État de la situation                    |                    |               |             |                 |                      |                      |
| Priorisation                            |                    |               |             |                 |                      |                      |
| Dépôt des avis sectoriels               |                    |               |             |                 |                      |                      |
| Rédaction et validation                 |                    |               |             |                 |                      |                      |
| Dépôt du plan régional de développement |                    |               |             |                 |                      |                      |

## FRÉQUENCE DES RENCONTRES

Trois rencontres du Forum des partenaires sont prévues en 2022 pour la mise en place du Plan régional de développement. Une rencontre annuelle de suivi sera tenue pour les années subséquentes.

Cinq rencontres des comités aviseurs sectoriels sont également prévues en 2022 pour l'élaboration du Plan régional de développement. Par la suite, deux rencontres annuelles pourront être tenues.

Il est possible de convoquer des rencontres extraordinaires au besoin.



## RÔLE DU CRD

Les administrateurs du CRD établissent l'échéancier des rencontres. L'équipe de direction du CRD veille à l'organisation logistique du Forum et des comités aviseurs sectoriels en étroite collaboration avec la coordination de la Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent qui se charge de la consultation des élus.

Les administrateurs du CRD sont responsables de l'adoption du Plan régional de développement, de sa promotion et son suivi annuel. L'ensemble des partenaires est invité à s'appropriier et travailler à la mise en œuvre de ce dernier.

## CONTACTS

### Forum des partenaires

Mérodie Mondor  
418 724-6440 poste 244  
mmondor@crdbsl.org

### Table régionale des élu[e]s municipaux

Marc Fraser  
418 860-5522  
mfraser@crdbsl.org

### Comité aviseur - Développement régional

Shanti Sarrazin  
418 724-6440 poste 239  
ssarrazin@crdbsl.org

### Comité aviseur - Développement social

Audrey Plouffe  
418 724-6440 poste 230  
aplouffe@crdbsl.org

### Comité aviseur - Ressources naturelles et environnement

Laurent Gagné  
418 724-6440 poste 253  
lgagne@crdbsl.org

Avec la participation financière de :



**COLLECTIF RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DU BAS-SAINT-LAURENT**

crdbsl.org

Créé par les MRC du Bas-Saint-Laurent, le **Collectif régional de développement (CRD)** est un organisme de concertation et de planification dont la mission est de promouvoir et de soutenir le développement économique, social et culturel de la région. Le conseil d'administration est formé des préfets des huit territoires de MRC. Deux membres désignés par la Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) sont observateurs.